

Les tenues de plage autorisées



Infos pratiques

LES TENUES AUTORISÉES

Femme :

- Maillot de bain 1 pièce
- Maillot de bain 2 pièces

Homme :

- Slip de bain
- Boxer de bain

Les tenues NON AUTORISÉES :

String, paréo, robe-maillot, jupe-maillot, short de bain, short de bain long, bermuda, board short, sous vêtements, combinaisons et assimilés.

Les vêtements de bain amples et/ou recouvrant le corps dans sa totalité sont strictement interdits.

La direction se réserve le droit d'exclure toute personne dont la tenue ne serait pas conforme à ces consignes.